

Paris, le 8 février 2023

LES BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT

La CNAPE publie des fiches repères à destination des professionnels pour mieux les armer dans leur pratique

Pour garantir à chaque enfant la réponse la plus précoce et adéquate à ses besoins, la CNAPE publie des fiches mobilisant les besoins fondamentaux de l'enfant comme une clé de lecture et d'analyse de l'action éducative. Il s'agit de favoriser une culture commune au sein des équipes éducatives et amener un changement de regard sur cet enjeu essentiel à la protection et au bien-être de l'enfant.

Chaque enfant a des besoins fondamentaux. Les adultes qui prennent soin de lui doivent y répondre de manière adaptée pour son bon développement physique, affectif, intellectuel et social, et la préservation de sa santé et de sa sécurité.

Quels sont-ils ? Avant toute chose, un enfant, quel que soit son âge et son stade de développement, a un besoin de sécurité. Ce besoin est respecté si ses besoins physiologiques et de santé (être bien nourri, être propre), son besoin de protection (contre toute forme de violence, contre les dangers de l'environnement extérieur) et son besoin affectif et relationnel (être rassuré, conforté) sont tous trois pourvus. L'enfant a ensuite besoin d'expérimenter et d'explorer le monde. Il a besoin de cadres, de règles et de limites. Il a besoin de s'estimer. Enfin, il doit savoir qui il est, qui il devient : c'est le besoin d'identité.

Répondre à ces besoins repose en premier lieu sur les parents. Toutefois, les professionnels de la protection de l'enfance peuvent être amenés à les accompagner. Ils peuvent être amenés à y répondre, eux-mêmes, dans le cadre de leur accompagnement de l'enfant. Or, aujourd'hui, les travaux théoriques relatifs aux besoins fondamentaux des enfants sont peu connus des professionnels conduisant à un manque d'appropriation et de mise en pratique au quotidien.

C'est pour pallier ce manque que la CNAPE a élaboré des fiches repères qui présentent les apports théoriques concernant chaque besoin fondamental de l'enfant, son impact sur son développement et les effets d'une non-réponse. Elles contiennent des exemples de questions à se poser, au quotidien, dans l'accompagnement de l'enfant ou le soutien apporté à ses parents, pour s'assurer de sa bonne prise en compte et, le cas échéant, dégager des pistes d'actions.

CONTACT

Marie-Charlotte Lannière
Responsable de la
communication
01 45 83 07 00
06 11 24 72 16
mc.lanniere@cnape.fr

À PROPOS DE LA CNAPE

Depuis 70 ans, la CNAPE, la fédération des associations de protection de l'enfant, contribue à promouvoir la place de l'enfant au sein des politiques publiques, à le protéger et à l'accompagner lorsqu'il est en difficulté. Enfants en situation de danger ou en risque de l'être, en situation de handicap, concernés par la justice civile ou pénale, ou confrontés à des problèmes d'insertion, tous sont au cœur des priorités de la CNAPE.